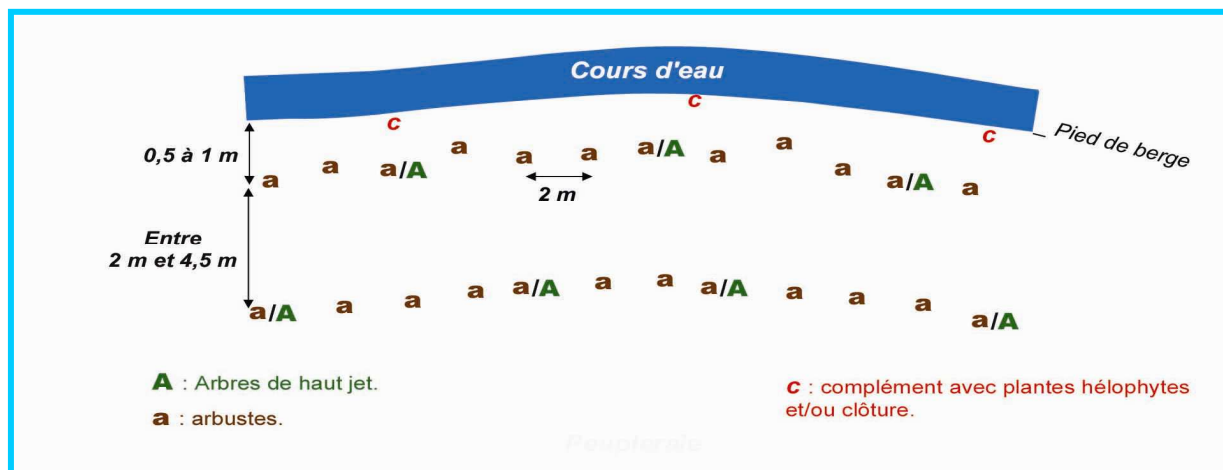


Planter une Ripisylve dans un contexte paysager

Recommandation générale : les collectivités locales, notamment les communes, sont souvent propriétaires de parcelles attenantes à des cours d'eau à vocation populicole ou d'agrément. Dans ce dernier cas on évitera le sur-entretien des berges (ex : broyage systématique de la végétation ripicole). Les mises en valeur de ces zones par des plantations d'arbres et arbustes devront à la fois être efficace pour le maintien des berges et diversifiées pour apporter une plus-value paysagère.

► CHOISIR SON MODE D'INSTALLATION (choix non exhaustifs)

- **Plantation sur deux rangées en quinconce d'arbres et d'arbustes**



L'intérêt paysager laisse une plus grande souplesse quant au choix des végétaux à introduire. Le dispositif sera le même d'un point de vue technique que ceux décrits dans les autres fiches "Planter une ripisylve...". D'autres rangées peuvent par contre être rajoutées. Par ailleurs, le choix d'un écartement plus grand entre les deux premières rangées laisse la possibilité de créer à terme un passage piétonnier ombragé.

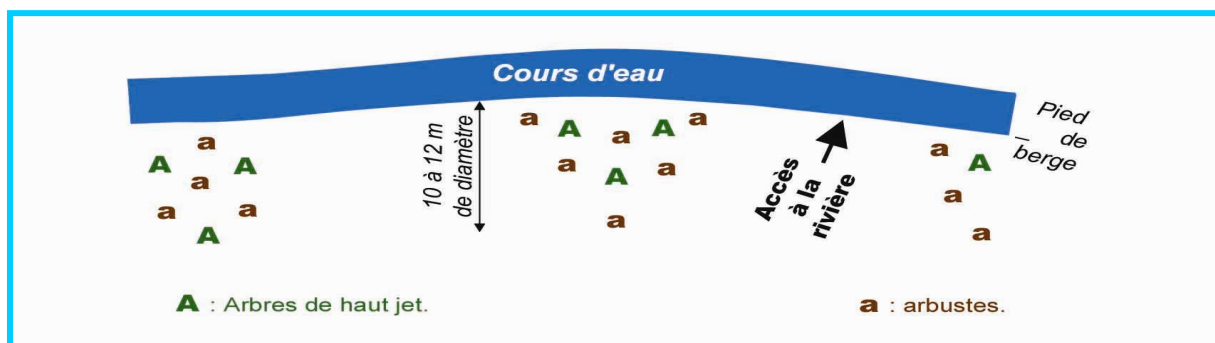
Attention : un entretien trop strict (à sol nu) annule tous les bienfaits de la ripisylve. L'ombrage des végétaux, lorsqu'ils auront grandi, limitera l'évolution des plantes adventices.

Une berge trop endommagée ou trop abrupte doit être réaménagée et reconsolidée avant toute replantation.



▲ Reprofilage et consolidation d'une berge par des végétaux
 Commune d'Airvault (79)

• **Plantation en bosquets**



Cette méthode de plantation en bosquet nécessite de la place pour être réellement mise en œuvre. Large d'une douzaine à une vingtaine de mètres de diamètre, les bosquets sont un mélange plus ou moins régulier d'arbres et d'arbustes. Un espace vide devra être conservé entre chaque bosquet pour permettre un accès facile à la rivière.

Outre l'apport paysager créé par les bosquets, ils génèrent une ambiance forestière ayant un grand intérêt écologique qui peut être apprécié grâce aux sentiers les traversant.

Les densités de plantations varieront en fonction de l'espace alloué aux bosquets.

Le **Saule blanc**, le **Peuplier grisard**, et le **Peuplier tremble** peuvent être utilisés comme "Arbres" dans les plantations en bosquets



Photo CRPF Poitou-Charentes

▲ Plantation en bosquet - Commune de Taizé (79)

► **PLANTER EN FONCTION DE LA TOPOGRAPHIE ET DE LA CAPACITÉ ÉROSIVE**

Hauteur berge	Faible capacité érosive	Forte capacité érosive
➤ Berge haute (sup. à 1 m)	<ul style="list-style-type: none"> • A : Arbres conseillés : au choix (1) • a : arbustes conseillés : au choix (1) • c : complément(s) : limiter l'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> • A : Frêne commun • a : ajouter des boutures de saule (2) • c : limiter l'entretien et utiliser la technique du tressage (3)
➤ Berge basse	<ul style="list-style-type: none"> • A : Aulne glutineux ou frêne commun • a : au choix (1) • c : limiter l'entretien et utiliser des plantes héliophytes (ex : Iris) 	<ul style="list-style-type: none"> • A : Aulne glutineux ou Frêne commun • a : ajouter des boutures de saule (2) • c : limiter l'entretien, utiliser des plantes héliophytes (ex : Iris) ou des déflecteurs (3)

(1) voir fiche "Liste des végétaux"

(2) voir fiche "Les saules"



Pour plus de renseignements, contactez votre technicien :



Établissement public du ministère chargé du développement durable

La Forêt
notre
savoir-faire